

# FORMATION



DISPONIBLE EN  
APPRENTISSAGE

# PRÉPARATEUR EN PHARMACIE HOSPITALIÈRE



## Présentation du métier

Le Préparateur en Pharmacie Hospitalière concourt à la préparation, à la dispensation et à la gestion des médicaments et dispositifs médicaux et aux opérations de stérilisation. Il participe, sous l'autorité technique du pharmacien responsable du secteur d'activité :

- > à l'approvisionnement,
- > la délivrance des médicaments et autres produits de santé,
- > à la réalisation des préparations magistrales et hospitalières
- > à la préparation des dispositifs médicaux stériles ainsi qu'à la préparation des médicaments radio-pharmaceutiques et anti-cancéreux.

Il est garant du traitement de l'information et du contrôle de la traçabilité. L'ensemble des activités exercées par le Préparateur en Pharmacie Hospitalière est placé sous le contrôle effectif d'un pharmacien.

## ⊕ DE LA FORMATION

### POURQUOI CHOISIR NOTRE FORMATION DE PRÉPARATEUR EN PHARMACIE HOSPITALIÈRE ?

- > Un centre de formation au sein d'un Centre Hospitalier Régional et Universitaire
- > Une équipe pédagogique constituée de cadres PPH et de professionnels de santé (une centaine d'intervenants par an), experts dans leur domaine d'activité
- > Un plateau technique dédié à la reconstitution de médicaments cytotoxiques
- > Des apprentissages par la simulation en santé

### OBJECTIFS

Les objectifs de formation préparant au DPPH dispensée au CFPPH du CHRU de Tours, sont de conduire les étudiants à valider les treize compétences, en répondant aux critères :

- > d'efficacité
- > d'efficience
- > de qualité

### MÉTHODES MOBILISÉES

- > Les modalités pédagogiques sont ancrées dans une démarche active de l'apprenant. Plusieurs moyens et outils sont mobilisés et précisés dans le projet pédagogique ; cours magistraux, travaux dirigés, simulation en santé sous isolateur et boîtes à gants ventilées, travaux pratiques, en promotion entière ou groupe restreint, présentiel ou hybride.

### DIPLÔME PRÉPARÉ

- > Diplôme d'État de préparateur en pharmacie hospitalière délivré par le Ministère de la Santé (RNCP n°39707)



# ✓ CONDITIONS D'ACCÈS

## PRÉ-REQUIS

- > Avoir réussi les épreuves de sélection d'entrée au CFPPH organisées de mars à juin de chaque année selon la voie d'accès
- > Être titulaire du Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Technique, spécialité préparateur/technicien en pharmacie

## MODALITÉS POUR INTÉGRER LA FORMATION

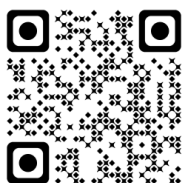
- > Formation initiale ou Formation Professionnelle Continue (FPC) : par sélection
- > Voie d'apprentissage : par sélection
- > Validation des acquis de l'expérience (VAE) : par jury

## APTITUDES

- > Intérêt pour le domaine de la santé
- > Aptitude pour l'attention, l'écoute et l'empathie
- > Aptitude à collaborer et travailler en équipe
- > Aptitude au raisonnement scientifique
- > Capacité d'étonnement, sens critiques et discernement



POUR EN SAVOIR +



<https://www.chu-tours.fr/ecoles-du-chru-de-tours/preparateur-pharmacie-hospitaliere/>

## CONTACT

Secrétariat "Centre de Formation de Préparateur en Pharmacie Hospitalière"

☎ 02 47 47 80 18

✉ [secretariat.cfpph@chu-tours.fr](mailto:secretariat.cfpph@chu-tours.fr)

📄 <https://www.chu-tours.fr/ecoles-du-chru-de-tours/preparateur-pharmacie-hospitaliere/>

L'équipe des écoles du CHRU de Tours est attentive aux besoins de chaque apprenant.

Les étudiants en situation de handicap disposent d'interlocuteurs pour leurs démarches tout au long du parcours de formation au sein des écoles et/ou sur le lieu de stage.

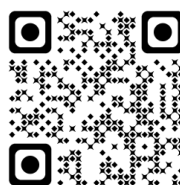
Des questions ? Notre référente handicap vous répondra :

☎ : 02 47 47 81 01

✉ : [referent.abs@chu-tours.fr](mailto:referent.abs@chu-tours.fr)

## 📖 EN PRATIQUE

### PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE LA FORMATION Contenu de la formation



Flashez puis cliquez sur l'onglet «FORMATION»

**DURÉE TOTALE** : 40 semaines de formation dont 20 semaines en milieu professionnel et 4 semaines de congés

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

La formation est validée par l'acquisition des 13 compétences, évaluées par UE (Unité d'Enseignement) selon les modalités suivantes sur le CFPPH :

- Évaluation écrite de connaissances
- Évaluation orale
- Mise en situation simulée
- Exposé individuel ou collectif
- Études de cas
- Dossier individuel ou collectif

Sur l'ensemble de la formation, les périodes en milieu professionnel permettent d'acquérir les 13 compétences et de valider les 5 domaines de compétences du référentiel de certification à l'aide du portfolio de l'apprenant. Celui-ci permet de mesurer la progression de l'apprenant et son degré d'acquisition des compétences à partir des critères et indicateurs en référence au référentiel de compétences du PPH.

### LIEU DE FORMATION

Écoles du CHRU - 2 rue Mansart, 37170 Chambray-lès-Tours

### PASSERELLES, SUITE DE PARCOURS, DÉBOUCHÉS

- > Cadre de santé paramédical
- > Cadre supérieur de santé paramédical
- > Cadre de santé formateur en centre de formation
- > 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année d'études en Pharmacie après examen d'un dossier de candidature et entretien selon l'arrêté du 13 décembre 2019